

ineptement, adv. D'une manière inepte.
ineptie, sf. [nep-ci.] Caractère de ce qui est inepte. || Action, parole absurde.
inépuisable, adj. 2 g. Qu'on ne peut épuiser : *source*, *bonté inépuisable*.
inépuisiblement, adv. D'une manière inépuisable.
inéquitable, adj. 2 g. Qui manque d'équité.
inermé, adj. 2 g. (l. *inermis*, sans armes.) Bot. Sans aiguillons, sans épines.
inerte, adj. 2 g. (l. *in*, priv.; *ars*, *artis*, art, moyen.) Sans force, sans activité : *masse inerte*. || Fig. *Esprit inerte*.
inertie, sf. [ci.] État de ce qui est inerte. || Fig. Manque d'activité, d'énergie. || *Phys.* Propriété qu'ont les corps de ne pouvoir modifier d'eux-mêmes l'état dans lequel ils sont. || Fig. *Force d'inertie*, résistance passive, qui consiste à ne pas obéir. || SYN. *Inaction*. || CTR. *Activité*.
Inês ou Inez de Castro. Noble Castillane que l'infant don Pedro de Portugal épousa secrètement; assassinée par l'ordre de son beau-père Alphonse IV (1355).
inésprable, adj. 2 g. Qu'on ne saurait espérer : *fortune inésprable*.
inéspré, ée, adj. Qui arrive sans qu'on l'ait espéré. || SYN. *Imprévu*, *inopiné*, *inattendu*.
inésprément, adv. Contre toute espérance ou attente.
inestimable, adj. 2 g. Qu'on ne peut estimer assez, à sa juste valeur.
inévitabile, adj. 2 g. Qu'on ne peut éviter : *la mort est inévitable*.
inévitablement, adv. D'une manière inévitable. || SYN. *Nécessairement*.
inexact, acte, adj. Qui manque d'exactitude : *employé inexact*, *calcul inexact*.
inexactement, adv. D'une manière inexacte.
inexactitude, sf. Défaut d'exactitude. || Faute, erreur commise par inexactitude. || CTR. *Assiduité*, *conformité*.
inexcusable, adj. 2 g. Qui ne peut être excusé : *conduite inexcusable*.
inexécutable, adj. 2 g. Qui ne peut être exécuté : *plan inexécutable*.
inexécuté, ée, adj. Qui n'a pas été exécuté.
inexécution, sf. Manque d'exécution.
inexercé, ée, adj. Qui n'est pas exercé.
inexigible, adj. 2 g. Qui ne peut être exigé.
inexorable, adj. 2 g. Qu'on ne peut fléchir, apaiser. || Fig. Trop sévère : *lois inexorables*. || SYN. *Inflexible*, *impitoyable*.
inexorablement, adv. D'une manière inexorable.
inexpérience, sf. Manque d'expérience.
inexpérimenté, ée, adj. Qui n'a pas d'expérience. || Dont on n'a pas fait l'essai.
inexpiable, adj. 2 g. Qu'on ne saurait expier : *crime inexpiable*.
inexpié, ée, adj. Qui n'a pas été expié.
inexplicable, adj. 2 g. Qui ne peut être expliqué. || Fig. Incompréhensible, bizarre.
inexpliqué, ée, adj. Qui n'a pas reçu d'explication vraie.
inexploitable, adj. 2 g. Non susceptible d'être exploité.
inexploité, ée, adj. Qui n'a pas encore été exploité.
inexplorable, adj. 2 g. Qu'il n'est pas possible d'explorer.
inexploré, ée, adj. Qui n'a pas été exploré.
inexplosible, adj. 2 g. Qui ne peut pas faire explosion : *chaudière inexplosible*.
inexprimable, adj. 2 g. Qu'on ne peut exprimer ou rendre par des paroles. || SYN. *Ineffable*, *indicible*.

inexpugnable, adj. 2 g. [pug-nabl'] (l. de *pugna*, combat.) Qu'on ne peut prendre d'assaut. || Fig. *Vertu inexpugnable*.
inextensibilité, sf. Caractère de ce qui est inextensible.
inextensible, adj. 2 g. Qui ne peut être étendu : *corps inextensible*.
in extenso, loc. adv. [i-nek-stin-so] (m. l.) En entier : *publier un discours in extenso*.
inextinguible, adj. 2 g. [ghu-i] Qu'on ne peut éteindre. || Fig. Que rien ne peut apaiser, arrêter : *soif*, *rire inextinguible*.
in extremis, loc. adv. (m. l.) A l'article de la mort : *testament fait in extremis*.
inextricable, adj. 2 g. Dont on ne peut se tirer, très embrouillé : *affaire inextricable*.
infaillibilité, sf. Qualité de ce qui est infaillible. || Impossibilité d'erreur, de se tromper : *l'infaillibilité de l'Église, du pape*. — L'infaillibilité de l'Église consiste en ce qu'elle ne peut se tromper ni tromper personne, en matière de foi et de mœurs. La promesse de l'infaillibilité a été faite par Jésus-Christ, à l'Église et dans l'Église, d'abord à Pierre, dans sa personne, à ses successeurs légitimes.
infaillible, adj. 2 g. Qui certainement arrivera ou produira son effet : *succès*, *remède infaillible*. || Qui ne peut se tromper ni tromper : *l'Église est infaillible*. || SYN. *Immanquable*.
infailliblement, adv. Assurément, sans possibilité d'erreur.
infaissable, adj. 2 g. Qui ne peut être fait.
infamant, ante, adj. Qui porte infamie : *condamnation infamante*.
infamation, sf. Note d'infamie. (vx.)
infâme, adj. 2 g. (l. *infamis*, de *in*, priv.; *fama*, réputation.) Flétri par les lois, par l'opinion publique. || Qui entraîne la honte : *action infâme*. || S. 2 g. Personne déshonorée.
infamie, sf. Flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation. || Action vile, indigne. || Pl. Propos injurieux. || SYN. *Opprobre*, *ignominie*, *turpitude*.
infant, ante, s. Titre des enfants puînés de la famille royale en Espagne et en Portugal.
infanterie, sf. Troupe de gens de guerre qui marchent et combattent à pied. || *Infanterie de marine*, corps de troupes affectées au service des ports et des colonies.
infanticide, sm. (l. *cadere*, tuer.) Meurtre d'un enfant. || S. et ADJ. 2 g. Personne qui commet ce meurtre.
infatigable, adj. 2 g. Que rien ne peut fatiguer, lasser.
infatigablement, adv. Sans se lasser.
infatigation, sf. Prétention exagérée, engouement ridicule.
infatuer, va. (l. *infatuare*, rendre fou.) Produire chez qqn. une prévention folle pour qqn. ou qq. chose. || S'INFATUER, vpr. Devenir infatué; être infatué de soi-même. || SYN. *Engouer*, *enticher*.
infécond, onde, adj. Privé de la vertu productive : *terre inféconde*. || Fig. *Esprit infécond*. || SYN. *Sterile*, *infertile*. || CTR. *Fécond*.
infécondité, sf. Manque de fécondité.
infect, ecte, adj. (l. *infectus*, gâté.) Qui répand des exhalaisons mauvaises. || Fig. Qui inspire du dégoût : *roman infect*.
infectant, ante, adj. Qui infecte.
infecter, va. Imprégner d'émanations malsaines. || Fig. Corrompre l'esprit, les mœurs : *infecter le pays d'idées subversives*. || VN. Répandre une odeur mauvaise. || SYN. *Empoisonner*.
infection, sf. Action d'infecter. || Corruption produite dans les corps par des miasmes délétères. || SYN. *Peauteur*.
inféoder, sf. Action d'inféoder.
inféoder, va. Donner une terre en fief. || S'INFÉODER, vpr. Se lier à qqn., à un parti.